

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

15 Mars 1883.

Chronique générale.

Le projet de budget ordinaire déposé par
M. Tirard contribuera peu à rassurer le pays
sur l'état navrant dans lequel la République
a mis nos finances.

« Il ne faut se faire aucune illusion. Les
dépenses extraordinaires nécessitent des res-
sources extraordinaires, et l'Etat ne peut se
les procurer, sous une forme ou sous une
autre, qu'à l'aide d'emprunts. Nous avons
pu, à la vérité, doter en grande partie le
budget extraordinaire de 1883 à l'aide de
crédits reportés des exercices antérieurs ;
mais ces reports seront vraisemblablement
épuisés à la fin de 1883. Il ne faut donc
compter, pour 1884, ni sur des reliquats de
crédits disponibles, ni sur des expédients
plus ou moins ingénieux. L'emprunt sera le
seul moyen que nous pourrons employer pour la
dotation de nos futurs grands travaux. »

Oh, nous ne nous faisons pas la moindre
illusion. Selon toute vraisemblance, on n'en-
treprenra pas les travaux, mais on fera
l'emprunt. Il passera où ont passé les au-
tres. C'est ce qu'en langage républicain on
appelle amortir la dette !

Il convient d'ajouter que, derrière les
demi-aveux de M. Tirard, on aperçoit aisé-
ment que le gouvernement a caché la vé-
rité.

Le fatalisme appliqué à l'augmentation
croissante du budget est une doctrine qui a
le mérite de la nouveauté, et il appartenait
à la République de proclamer le déficit obli-
gatoire et la permanence de l'emprunt.

A côté des notables augmentations de
dépenses du budget de 1884, signalons une
économie.

On propose de rogner encore le budget
des cultes d'environ un million. C'était
prévu.

On va troubler la quiétude de ce bon M.
Cochery. Il paraît que les deux tiers des dé-
pêches non officielles envoyées aux journaux
au sujet des manifestations du 9 et du 11
ont été supprimées. On ne dit pas par exem-
ple qu'on ait rendu l'argent.

On parle d'une question qui se fait adres-
sée au gouvernement à ce sujet.

Les rapports parvenus au gouvernement
constatent que la population parisienne as-
siste avec la plus dédaigneuse indifférence
au spectacle de la peur ministérielle. Elle
ne voit entre les ministres et les anarchis-
tes que des querelles d'anciens complices.
Par contre, elle sympathise vivement aux
incontestables souffrances de la population
ouvrière, qui paie cher le plaisir d'être en
République.

Les ouvriers sans travail et sans pain
apprendront sans doute avec satisfaction
que la République officielle s'est fort amu-
sée samedi à la réception et au dîner diplo-
matique de M. Oustry, préfet de la Seine.

Le poste de la Banque de France, sup-
primé par le général Farre, a été rétabli di-
manche à midi. Ce poste compte trente hom-
mes commandés par un officier.

LA PANIQUE. — Un assez grand nombre
de riches propriétaires du faubourg Saint-
Germain viennent de quitter Paris, crai-
gnant de voir s'aggraver les événements.

L'émotion la plus vive n'a cessé de régner
à l'Élysée.

M. Grévy, très-nerveux, très-agité, flotte
entre le découragement et la colère. Il n'est
pas loin de se plaindre amèrement de ses

ministres, qui n'ont rien su prévoir, rien su
empêcher.

La question du transfert du siège de la
Présidence et du gouvernement à Versailles
a été sérieusement agitée.

Dimanche, des patrouilles circulaient
partout, dans le centre de Paris comme
dans les quartiers excentriques.

Beaucoup de personnes ont dû renoncer
à leur promenade hebdomadaire ; Paris res-
semblait à une ville en état de siège, grâce
aux pelotons de cavaliers que l'on voyait
circuler depuis le matin.

Un général, prévoyant des émeutes, s'é-
tait rendu à l'Élysée et a conseillé à M.
Grévy de faire appeler les présidents du Sé-
nat et de la Chambre des députés pour voir
s'il n'y aurait pas lieu de demander au Par-
lement la mise de Paris en état de siège.

On est affolé dans le gouvernement, mais
on tremble à l'Élysée.

Le conseil municipal de Paris s'est occu-
pé du mouvement anarchiste dans les
rues de la capitale et n'est pas content.

M. Delabrousse appelle directement à la
barre le préfet de police. Il l'interpelle vi-
vement ; il l'accuse d'avoir pris vendredi
dernier des mesures insuffisantes, d'avoir
protégé avec grand soin l'Élysée, au détri-
ment d'autres quartiers où il y a eu désor-
dres et pillages.

M. Camescasse répond piteusement qu'il
ne veut pas répondre, que la justice pro-
noncera.

Le conseil ne se tient pas pour satisfait ;
il vote l'ordre du jour suivant :

« Le conseil municipal, félicitant les tra-
vailleurs d'avoir dédaigné les excitations
dont ils sont l'objet et les engageant à s'ab-
stenir encore des manifestations provoquées
par les ennemis de la République démocra-
tique et radicale, passe à l'ordre du jour. »

A l'occasion de cette discussion, M. Jof-
frin a introduit une proposition différente
de celle qui avait directement trait à la mi-
sère des ouvriers et qui vise un objet plus

général. Le citoyen regrette la feue garde
nationale ; il veut que cette institution re-
fleuisse. Voici sa formule :

« Le conseil municipal de la ville de
Paris,

» Considérant que les tentatives des
conspirateurs monarchistes et bonapartis-
tes, bien loin de diminuer, s'accroissent au
contraire de jour en jour en s'aggravant de
la complicité du gouvernement qui laisse
en liberté les représentants des familles qui
ont régné sur la France, tandis que les so-
cialistes sont traduits devant les tribunaux
et emprisonnés ;

» Considérant que de pareils agisse-
ments mettent en danger l'existence même
de la République et la laissent sans défense
en présence d'une armée encore commandée
par des généraux qui, à des titres divers,
furent les défenseurs à poigne du gouverne-
ment impérial ;

» Considérant que les troupes de police,
bien loin d'assurer l'ordre dans la capitale,
continuent à provoquer le désordre par leur
intervention aussi brutale qu'inutile dans les
manifestations qui se produisent dans un
but essentiellement pacifique ;

» Considérant qu'il est urgent de réaliser
les revendications formulées dans le para-
graphe 8 de la partie politique du pro-
gramme du parti ouvrier socialiste révolu-
tionnaire français, paragraphe ainsi conçu :

« 8° Armement dans la commune de tous
les citoyens. Désarmement et licenciement
des troupes de police ; »

» Emet le vœu que la garde nationale
soit rétablie dans le plus bref délai, que tous
les citoyens soient armés et que les troupes
de police soient immédiatement licenciées. »

Les perspectives qu'évoque cette proposi-
tion n'ont point paru déplaire : le conseil
municipal de Paris a décidé qu'une commis-
sion étudierait le rétablissement de la garde
nationale.

Dimanche soir, vers six heures, place de
l'Hôtel-de-Ville, au moment où la foule se

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

L'Anglais consentait bien, mais il faisait observer
à Anastaso que la douane autrichienne était très-
sévère sur la question des passe-ports ; qu'elle
visitait minutieusement le navire avant son départ.
Il serait donc impossible au capitaine du Fly
d'embarquer Anastaso sans passe-port.

— Que puis-je faire ? s'écriait le désolé vieillard.
— Il faut trouver une barque qui vous fasse
traverser les lagunes, lui répondit le capitaine, et
une fois de l'autre côté de la barre, je pourrai
facilement vous embarquer par dessus bord.

Il fut alors convenu que, dans le cas où Anastaso
ne pourrait pas être au rendez-vous en temps utile,
le navire croiserait derrière la barre en l'attendant
jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Anastaso, des princes de Varèse, revenait donc
chez lui assez perplexe sur la façon dont il lui serait
possible de sortir de la ville.

C'était l'heure où les maraichers des campagnes
avoisinant Venise, et les pêcheurs, après avoir

approvisionné le marché du Rialto, reprenaient la
mer pour regagner les uns Mestre et la terre ferme,
les autres l'embouchure de la Piave ; les derniers,
enfin, Chioggia, la grande colonie des pêcheurs
véniitiens. L'un de ces derniers, un grand gaillard
aux formes herculéennes, souleva son bonnet de
laine pour saluer Anastaso, pendant que le vieillard
longeait le quai si malencontreusement établi sur
une partie du Canal-Grande, qu'il déshonore, non
moins que le Ponte-Nuovo, le pont de fer établi
depuis un trentaine d'années en face de l'Académie
des Beaux-Arts.

— Est-ce donc toi, Cristoforo ? demanda le
vieillard en s'adressant au Chioggiote, qui venait
de le saluer.

— Moi-même, Excellence, répondit le pêcheur
en soulevant de nouveau son bonnet de laine, que
cette fois il garda à la main.

Ce Cristoforo appartenait à une pauvre famille
de pêcheurs chioggiottes dont le chef avait eu, il y
avait plus d'un siècle, des démêlés avec la police
de la Sérénissime République. Le pêcheur avait
été sauvé des plombs et peut-être de la corde (les
plombs étaient réservés pour l'aristocratie) par
un membre de la famille Anastaso. La reconnais-
sance s'était transmise de père en fils dans la
famille du pêcheur pour la race des patriciens à
laquelle elle devait le salut de l'un des siens. Cette
reconnaissance héréditaire, si bizarre que cela

paraissait, était loin d'être une exception. De pareils
exemples étaient communs à Venise et créaient au
patricien vénitien, comme cela était arrivé autrefois
pour celui de Rome, une nombreuse famille de
clients prêts à tous les sacrifices pour le patricien
qu'ils s'étaient choisi.

— Cristoforo ? dit le vieillard.

— Excellence ?

— Aborde ici, dit Anastaso en montrant l'en-
droit du quai où il s'était arrêté.

Le pêcheur vint se ranger à quai sans faire
une seule observation. Anastaso l'octogénaire sauta
dans la barque presque avec l'agilité d'un jeune
homme.

— Où faut-il conduire Votre Excellence ? de-
manda le pêcheur chioggiote.

— Chez moi, dit le vieillard, au palais Anastaso.

Cristoforo s'inclina sans rien dire, et, après avoir
repris sa longue rame, se mit à godailler en remon-
tant le Grand-Canal.

Quand ils furent arrivés en face du palais Ana-
staso, le vieillard fit signe au pêcheur de s'arrêter.
Le Chioggiote voulait virer par le canal latéral pour
aller gagner au plus près de la porte donnant sur
la ruelle. Mais Anastaso, montrant impérieusement
le perron de son palais, dit d'une voix brève :

— Ici.
Anastaso mit pied à terre sur les marches glis-
santes du vieux palais, pendant que Cristoforo

amarrait sa barque à l'un des pieux vermoulus sur
lesquels on voyait encore quelques vestiges infor-
mes des armoiries du premier doge qu'ait eu la
Sérénissime République. Quand il eut fini, Cristo-
foro demeura immobile et debout dans sa barque,
attendant des ordres.

— Viens, lui dit Anastaso, descends à terre, j'ai
besoin de toi au palais.

Cristoforo se hâta de rejoindre le vieillard au
sommet du perron. Anastaso lui montra la porte,
entre les jointures de laquelle poussaient de folles
avoines et des giroflées de muraille.

— Cette porte, lui dit-il, ne saurait s'ouvrir par
les moyens ordinaires, mais elle est tellement
vermoulue que peut-être tu pourrais la jeter en
dedans d'un coup d'épaule et nous livrer passage.

— C'est faisable, Excellence, dit insoucieuse-
ment le colosse.

— Essaye.

Cristoforo appuya aussitôt sa forte épaule contre
l'un des battants de la porte en s'arcbutant. La
porte gémit sourdement, on entendit pendant un
instant le craquement des ais qui se désagrè-
geaient, puis le pêcheur disparut tout à coup à
travers la porte comme une catapulte qui vient
d'enfoncer un mur.

Quelques secondes plus tard, Cristoforo montrait
par l'ouverture béante sa large face illuminée d'un
rire pantagruélique.

retirait devant une charge de la cavalerie de la garde de Paris, un individu jeta à terre une boîte en métal.

Un facteur de la poste, qui avait vu cet individu jeter la boîte, courut la ramasser au moment où les chevaux allaient la fouler aux pieds.

Croyant que le propriétaire de cet objet l'avait laissé tomber par mégarde, le facteur le rejoignit et voulut lui remettre sa trouvaille.

A sa grande surprise, l'individu refusa, disant que cet objet ne lui appartenait pas, et disparut dans la foule.

Très-intrigué, le facteur alla remettre sa trouvaille à M. Berlioz, commissaire de police.

Celui-ci constata que cette boîte en métal, de la largeur d'une pièce de cinq francs en argent et bombée à sa partie supérieure, était remplie de matières explosives et devait partir sous le pied d'un cheval ou sous la roue d'une voiture.

On voit d'ici quelles scènes terribles se seraient produites si cet engin explosible avait éclaté.

Ajoutons en outre que, dans le baquet du violon du poste central du quatrième arrondissement, où avaient été internées les personnes arrêtées pendant la manifestation, on a trouvé cinq ou six coups de poing en fonte, ce qui prouve que certains manifestants n'étaient pas animés de sentiments pacifiques.

La conférence que Louise Michel devait faire à Lyon n'a pas eu lieu. La conférence n'a pas paru.

Il est probable que le gouvernement de la République sera représenté à la cérémonie du couronnement du Czar par M. le général de division Billot. L'ancien ministre de la guerre sera accompagné à Moscou par une mission extraordinaire composée du général Pittié et d'un officier d'ordonnance de M. le Président de la République, d'un conseiller d'ambassade, d'un capitaine de vaisseau et de trois officiers supérieurs.

M. le vice-amiral Jaurès, qui occupe actuellement le poste d'ambassadeur en Russie, assistera aussi aux fêtes de Moscou. Il est possible qu'il passe peu après à l'ambassade de Vienne. Dans ce cas, M. le général Billot sera appelé à représenter la France à Saint-Petersbourg.

Nous lisons dans le *Figaro* :

« M. Grévy recevait, il y a quelques jours, la visite d'un général qui commande un corps d'armée. Ce général avait dîné à l'Elysée; il ne voulait que présenter au Président de la République l'hommage et les remerciements qu'il devait à son amphitryon. Celui-ci le retint, en le priant de lui déclarer franchement, militairement, ce qu'il pensait de l'état de l'armée et du pays.

« Sait-on par quelles paroles M. Grévy a fini cet entretien? « Non, le danger, a-t-il dit du ton le plus ferme au général, n'est

— Peuh ! dit-il, elle était moins solide que je ne l'aurais supposé. J'ai poussé trop fort et j'ai failli aller enfoncer l'autre porte à l'extrémité de la galerie.

Anafesto, trop préoccupé pour répondre à la plaisanterie du colosse, entra à son tour et se hâta d'allumer une bougie. Ses regards firent le tour de la salle; tout était encore dans l'état où il l'avait laissé. Anafesto alla alors droit à la cheminée, fit jouer d'abord le ressort de l'une des chimères, puis celui de la plaque tournante, et le réduit où se trouvait la fameuse cassette se trouva découvert.

— Entre là, dit Anafesto au pêcheur.

Cristoforo obéit.

— Prends la cassette qui se trouve dans l'angle droit, dit encore le vieillard.

— Oh ! oh ! c'est lourd, bien lourd, fit observer le colosse.

— Ne peux-tu donc pas la porter ?

Cristoforo ne répondit que par un haussement d'épaules; puis il enleva la cassette au bout de ses bras robustes et la pesa sur sa tête aussi facilement qu'il l'eût fait de l'une de ces mannes de poissons qu'il avait l'habitude de transporter de sa barque au marché de Rialto. Il demeurait debout en face d'Anafesto et paraissait assez embarrassé de son maintien.

— Où faut-il porter cette cassette ? demanda-t-il.

— Dans la barque.

pas du côté du parti monarchiste ou bonapartiste. Le danger, c'est le radicalisme.

« Nous garantissons l'absolue authenticité de ces mots. Ils ont leur importance, à l'heure où les journaux républicains, selon la thèse de M. Waldeck-Rousseau, osent affirmer que les manifestants du 9 ont eu le parti conservateur comme instigateur ou comme complice de leur échauffourée, aux portes de l'Elysée. »

On écrit de Londres qu'une vingtaine d'anciens communards ont quitté Londres pour se rendre à Paris.

Les journaux de Londres continuent à pousser le gouvernement britannique à surveiller de près notre action à Madagascar; ils craignent que notre escadre ne bloque les ports de l'île. Le Foreign-Office, qui ne demande sans doute qu'à se rendre à leurs instances, vient de faire partir deux vaisseaux anglais pour croiser sur les côtes de Madagascar.

Serions-nous sur le point de nous brouiller avec nos amis ?

LA DEMANDE DE POURSUITES CONTRE M. SAVARY, DÉPUTÉ DE LA LOIRE.

Le garde des sceaux vient d'approuver, après avoir pris l'avis des autres ministres, le rapport que lui a adressé jeudi dernier le procureur général près la cour de Lyon, rapport tendant à demander à la Chambre des députés l'autorisation de poursuivre en police correctionnelle M. Savary, député de la Loire.

Dans ce rapport, le procureur général expose que « l'égalité de tous les citoyens français devant la loi étant le premier principe inscrit dans nos codes, ce serait, sous le gouvernement républicain surtout, commettre un déni de justice que de laisser impunis des délits aussi graves que ceux dont s'est rendu coupable M. le député Savary en sa qualité de président de la Banque de Lyon et de la Loire.

« M. le député Savary a violé d'une façon flagrante la loi de 1867. La cour de Paris, ajoute le procureur général, en confirmant dans un récent arrêt le jugement du tribunal de commerce de la Seine relativement à l'Union générale, a posé, dans des considérations très-sévères, le principe de la responsabilité morale et matérielle, et il est impossible de laisser impunis les coupables, quelle que soit leur situation. »

En conséquence, il demande que le garde des sceaux dépose à la Chambre une demande en autorisation de poursuites.

M. Martin-Feuillée déposera cette demande le lendemain du jour où la cour prononcera sur l'appel des administrateurs de l'Union générale contre la condamnation qui les a frappés.

On écrit d'Alger, 42 mars :

« Nous subissons en ce moment, en Algérie, une température absolument anormale.

« Ce matin, les toits des maisons d'Alger étaient recouverts d'une légère couche de neige, d'ailleurs promptement disparue.

« Les sommets de la chaîne du Petit-Atlas apparaissent également couronnés de blanc.

« On télégraphie de Laghouat que la couche de neige tombée dans cette ville atteint une épaisseur de vingt centimètres. Depuis plus de vingt ans, on n'avait constaté un froid aussi rigoureux. »

LA RÉVOLTE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Ainsi que nous l'avons dit hier, une grave révolte, presque une révolution, a éclaté mercredi au lycée Louis-le-Grand; 270 élèves ont été renvoyés. Les agents de police ont dû intervenir, quelques élèves et un agent ont été assez grièvement blessés.

On se souvient qu'un jour un vieux professeur de troisième, par hasard grand-maitre de l'Université, avait été accueilli à la porte de Louis-le-Grand par une volée de boules de neige. M. Duvaux se plaignit amèrement au proviseur du peu de respect que son portefeuille inspirait aux élèves du lycée et fit même à cette occasion de vifs reproches à M. Gidel. Le proviseur ne pardonna pas les boules de neige qui lui avaient attiré les remontrances ministérielles et chercha, disent les élèves, le moyen de s'en venger.

Sur ces entrefaites, une légère faute ayant été commise au lycée, les coupables se déclarèrent, croyant au pardon: ils furent mis au cachot et l'un d'eux fut renvoyé. Ce manque de parole exaspéra les élèves; un léger tumulte s'ensuivit qui provoqua de sévères mesures de répression. Cinq élèves furent rendus responsables de tout ce qui se passerait d'anormal au lycée.

Samedi, un maître ayant été insulté, le coupable fut renvoyé. Le bruit courut au lycée que toute la division de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique allait être licenciée. Les dépêches étaient prêtes, disait-on, à être envoyées aux familles. Les élèves demandèrent à M. Gidel de réintégrer l'élève renvoyé. M. Gidel refusa. Les élèves se retirèrent sans murmurer.

Tout alla bien jusqu'à mardi. Mais avant-hier, pendant la récréation de midi, les élèves étant réunis dans un coin de la cour que réchauffait un rayon de soleil, un surveillant s'approcha du groupe et dit aux élèves: « Messieurs, dispersez-vous. — Mais, répliquèrent quelques-uns, il y a dans ce coin un peu de soleil, et nous nous chauffons. »

Le surveillant, croyant voir dans cette réponse une provocation, courut aussitôt avertir M. Gidel que les élèves s'insurgeaient contre l'autorité.

Immédiatement, les quatre élèves choisis précédemment comme otages reçurent l'ordre de se rendre dans le cabinet du proviseur. M. le proviseur leur signifia leur renvoi.

Deux autres élèves, au nom de tous leurs

tendre le navire qui l'emmène, dit-il; le vapeur anglais nous suit de près.

— Merci.

— Excellence ! dit encore le pêcheur après un instant.

Le vieillard leva vers lui un visage tout inondé de larmes.

— Oh ! pardon, s'écria le pêcheur en se jetant à ses pieds, pardon de vous avoir troublé.

— Pourquoi ? dit Anafesto. Ces larmes que je verse ne me causent aucune honte. L'enfant pleure bien sur la tombe de sa mère, pourquoi donc le vieux patriote ne pleurerait-il pas, lui aussi, au moment de quitter la patrie agonisante, foulée sous les pieds de l'étranger ?

— Excellence, dit Cristoforo en montrant à son tour deux larmes qui glissaient le long de ses joues basanées, il n'y a pas des patriotes seulement parmi les nobles. Les pauvres gens, eux aussi, peuvent aimer Venise.

— Cristoforo ! dit le vieux Carlo-Felice en serrant la main du pêcheur, je n'en ai jamais douté.

— Oui, dit Cristoforo s'enhardissant, il y a de pauvres gens qui aiment la patrie et ne la quittent pas.

— Il le faut, Cristoforo ! murmura le vieil Anafesto d'une voix à peine intelligible.

— O Excellence, est-il donc possible ? s'écria Cristoforo éclatant enfin, vous ne la reverrez plus !

camarades, vinrent demander des explications à M. Gidel. Ils eurent le même sort.

Ce fut le commencement de la révolution au lycée. Près de deux cent cinquante élèves organisèrent un immense monôme qui prit l'escalier conduisant au cabinet du proviseur.

M. Gidel ouvrit la porte et parut sur le seuil de son cabinet.

— Nos amis ! nos amis !

— Messieurs, vos clameurs ne me font pas encore trembler. Ceux que j'ai renvoyés ne rentreront pas.

Devant cette attitude, les élèves proclamèrent le *chahut*.

Ils se rendirent dans le dortoir de la grande division, brisèrent les fontaines, lacérèrent les matelas aux cris de: « A bas Gidel ! à bas Gidel ! mort à Gidel ! »

Pendant ce temps, un maître était allé chercher les agents qui arrivèrent au nombre de vingt, sous la conduite d'un officier de paix.

Ces agents furent placés en faction devant toutes les portes.

A quatre heures, l'officier de paix, aidé des agents, fit irruption dans le dortoir, forçant la porte. Il y eut des cris, des coups échangés. Un agent fut renversé. Quelques-uns dégainèrent.

Les élèves demandèrent à parlementer. Les agents autorisèrent deux membres à porter leurs réclamations au proviseur. Celui-ci refusa de les recevoir. Ces deux parlementaires furent, à leur retour, arrêtés par les agents et expulsés du lycée.

Mais les élèves étaient cernés et hors d'état de se défendre; il fallut subir toutes les conditions imposées par M. Gidel. Les mutins défilèrent donc deux par deux devant un surveillant qui prenait leur nom; ils furent conduits dans la cour, où les attendaient leurs parents et correspondants aussitôt prévenus.

Sur la place, quelques camarades — des externes — s'étaient assemblés; les gardiens de la paix les ont empêchés de stationner. Un service de police a été fait à ce sujet jusqu'à six heures et demie.

Par un sentiment de réserve que l'on comprendra, nous n'avons voulu citer aucun nom.

270 élèves ont été licenciés, 50 chassés et 40 expulsés de l'Université, et cela à la veille des examens de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique.

On estime à 20,000 fr. les dégâts commis dans la journée d'avant-hier.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 mars.

La Bourse d'aujourd'hui a été une surprise. A la tournee d'hier a succédé une fermeté à laquelle on ne pouvait guère s'attendre, avec les dispositions des jours précédents.

Si le mouvement s'accroît, il n'y aura bientôt plus de vendeurs et alors ce sera au tour des capitaux de reports à faire la loi sur le marché.

Et, en parlant de reports, la Banque des Communes de France vient de nous adresser une brochure sur les emplois de fonds en reports, qui renferme, sur l'économie de ces opérations, des détails précis et bien faits pour expliquer la vogue qu'elle a donnée à ce genre de dépôts.

Et, par un geste énergique, le pêcheur étendit le bras dans la direction de Venise.

— Ne plus la revoir ! qui a dit cela ? Oh ! si fait, je reviendrai mourir ici ! s'écria Anafesto en saluant une dernière fois du regard la grande cité dont la silhouette lointaine se dessinait vaguement sur ses lagunes éclairées par les fanaux du quai des Esclavons.

— A la bonne heure donc ! exclama Cristoforo. — Mais quand vous reviendrez, Excellence, ajoutez-t-il d'un ton mystérieux, allez dire votre première prière à l'église de Chioggia, vous y trouverez un cierge qui brûlera jusqu'à votre retour.

— Je te le promets, dit le vieillard plus touché que surpris des paroles du Chioggiote.

En ce moment le *Fly*, soufflant comme un phoque, arrivait à toute vapeur. Un instant plus tard, il stoppait et embarquait par dessus bord Anafesto et la fameuse cassette qui ne devait plus servir au rachat de Venise.

Cristoforo demeura immobile et debout dans sa barque jusqu'à ce que les feux du *Fly* disparussent à l'horizon. Quand il ne vit plus rien, le pêcheur se signa et, saisissant sa longue rame, reprit en toute hâte la route de Chioggia.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 MARS 1885.

Table with 16 columns showing market values at the comptant and OBLIGATIONS, including various railway and government securities.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Saumur, listing departure and arrival times for various lines like Orléans, Etat, and Saumur-Montreuil-Bellay.

Etude de M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, DIVERSES PARCELLES DE TERRE & VIGNE

Situées communes de Chacé, St-Cyr-en-Bourg, Souzay et Varrains, appartenant à M. Louis DÉZÉ-CHEVALLIER...

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pierre CATAULT dit REMY, expert à Saint-Cyr-en-Bourg...

Etude de M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, DIVERSES PARCELLES DE TERRE ET VIGNE

Situées dans les communes de Brézé, St-Cyr-en-Bourg et Chacé,

appartenant à M. Bellamy-Louët.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pierre CATAULT dit REMY, expert, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg...

VENTES & LOCATIONS AGENCE L. RENARD.

A VENDRE BELLES PROPRIÉTÉS De produit et agrément.

Près 3 0/0 au moins garantis.

120,000 FRANCS A placer par fractions.

A CÉDER

ACTIONS des Ardoisières de la Martinière, commune de Renazé (Mayenne).

RECOUVEREMENTS.

S'adresser à l'agence L. RENARD, ancien notaire, 56, rue de Bordeaux, à Saumur. (172)

PETITE IMPRIMERIE commerciale située à Paris, sur un boulevard; elle produit net 6,000 fr. par an...

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

ADJUDICATION DE 692 PIEDS DE PEUPLIERS

Le LUNDI de Pâques, 26 mars 1883, à midi, en l'une des salles de la Mairie des Rosiers...

- List of lots for sale: I. - 40 pieds, au chemin de la Forêt, ci. 40; II. - 26 pieds, au chemin de la Forêt, ci. 26; etc.

A VENDRE COUPES DE PRÉS Et Bail à Céder PRÉSENTMENT.

S'adresser à M^{me} veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (177)

A CÉDER PRÉSENTMENT, MAGASIN DE PARAPLUIES ET MERCIERIE.

S'adresser à M^{me} veuve PICARD, rue du Portail-Louis, 52. (177)

ASPERGES D'ARGENTEUIL

Planté de un an et de deux ans

Graines prises chez un amateur de la localité, sur les plus beaux types.

S'adresser chez M. GAUGAIN, horticulteur-grainetier, rue du Portail-Louis. (150)

M. LOUIS MÉCHINE, de Villeberrier, prévient les fournisseurs qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes que pourrait faire sa femme, née MARIE SANZAY. (173)

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

A VENDRE BON ET FORT CAMION S'adresser au bureau du journal.

PLACIER

Une Maison de Mercerie de gros demande UN PLACIER. S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de commerce demande un jeune homme de 14 à 17 ans. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de Magasin de 18 à 25 ans. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprenante pour les Modes.

M. DUPONT, Grande-Rue, 89, se charge de soigner les chevaux à domicile.

M^{re} LE RAY, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc, sachant bien écrire.

UN JARDINIER, muni de bons certificats, demande une place dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0 fr. 75 dans toutes Pharmacies.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

VINS DE BORDEAUX

M. J. Vianne-Lézare, Propriétaire-Négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, à Bordeaux, offre ses vins en nature, servables à 60 jours, franco de port à la gare désignée par l'acheteur...

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÊMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

Bégaiement ZÉLAIENT BREDOUILLMENT

ET DE TOUTES LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION. Docteur CHERVIN, Avenue Victor Hugo, 10, Paris.

VOUS NE TOUSSEZ PLUS si vous sucez quelques bonbons au Goudron du D^r GRAMONT.

Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des Capsules de goudron recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur; ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la boîte 1 fr. 75; 1/2, 1 fr. Env. poste contre mandat ou timbre 30 cent. en sus. Dépôt à Saumur: pharmacie GABLIN, 27, rue d'Orléans, et princ. pharmaciens.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.